

**Sujet :** [INTERNET] Commentaire enquête public / parc éolien Choilley

**De :** Laëtitia DRUT <ldlaetitiadrut@gmail.com>

**Date :** 25/03/2021 14:34

**Pour :** pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

Bonjour,

L'énergie éolienne est une énergie renouvelable qui ne nécessite aucun carburant, ne crée pas de gaz à effet de serre, ne produit pas de déchets toxiques ou radioactifs.

L'éolien fait partie de la transition écologique voulue par le gouvernement et la cop 25.

Je suis favorable à ce projet

Cordialement

Mme Drut Laëtitia / Coublanc